

PRIX D'ABONNEMENT
INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.
Edition Semi-Quotidienne, 12 mois.....\$3.00

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Propriétaire

ANNONCES.

Par ligne
Edition Semi-Quotidienne, première
insertion, Brevière.....\$0.10

Feuilleton du "Constitutionnel"

MADAME DE TREVES.

XXIII

Au salon, après dîner, l'entretien qui se prolonge jusqu'à dix heures du soir fut terminé par une petite scène très caractéristique et très intéressante.

—Vrai?—fit Mariette en se laissant tomber sur un fauteuil et en étendant sa jambe malade sur une pile de coussins.
—Voilà la somme.
M. de Neville, ouvrant son portefeuille exhiba des billets de banque et une feuille de papier timbré.

L'HUILE ST-JACOB
MARQUE DU COMMERCE
LE GRAND
MAGASIN ALLEMAND
POUR RHUMATISME.

NOUVEL
ETABLISSEMENT
DION & LORD
MARCHANDS-TAILLEURS
No. 40
RUE DU PLATON

MUSIC FOR EVERYBODY
MERRILL'S
INGENIOUS
METHOD.
[COPYRIGHT SECURED]

CHICAGO PIANO CO,
73 & 81 Van Buren St. Chicago, Ill.
27 Sept 1882.

COMMERCES

Table with market prices for various goods like flour, oil, and meat. Columns include item names and prices.

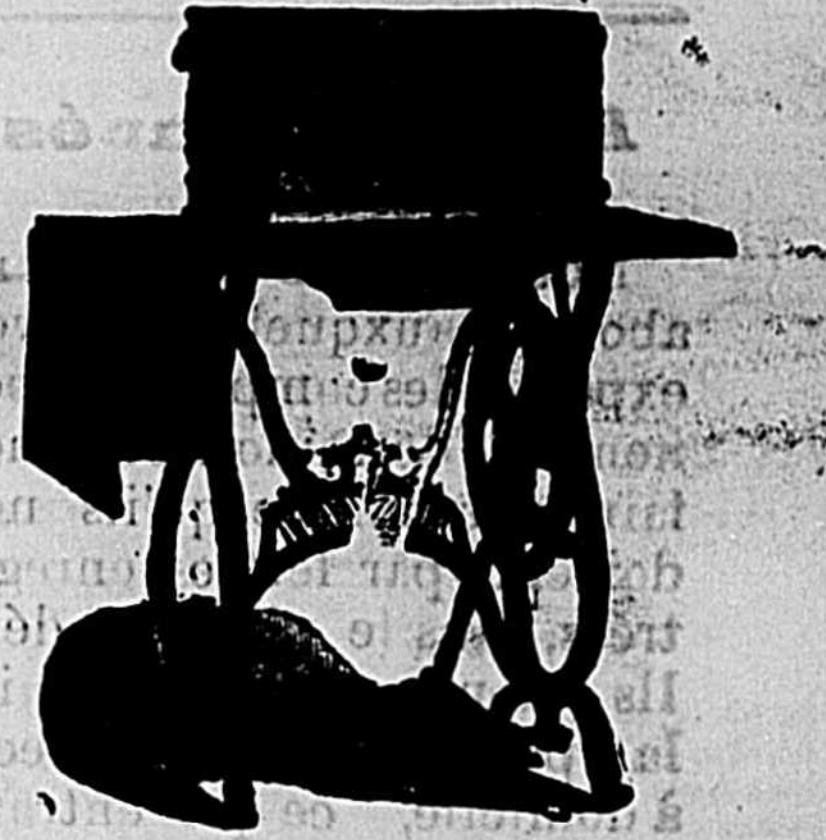
ATTIQUES D'EPILEPSIE

LE HAUT MAL,
RADICALEMENT GUERI—PAS DE
BLAQUE—en fait usage pendant un mois des
Céribres et Infatigables Poudres contre l'Épilepsie

LA CONSOMPTION

Positivement Guérie.
Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant être guéries devraient essayer LES CÉLIBRES POUDES DU DR. KISSNER

Grande Victoire



No. 194
Rue Notre Dame
TROIS-RIVIERES.
R. M. WANZER & CO.
Ont découvert la manière de faire fonctionner leur Machine à Coudre

CHEMIN DE FER DU NORD

Table with train schedules for the Chemin de Fer du Nord, including departure and arrival times for various routes.

BUREAU DES BILLETS

13 PLACE D'ARMES, MONTREAL.
VIR A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC.
CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, OTTAWA

Les Pilules DE NOIX LONGUES

COMPOSEES, DE MCGALE
Sont les seules et les plus efficaces à l'usage des familles. Elles guérissent MAUX DE TÊTE.

Messieurs, — Nous sommes regrettés de ne pas être en mesure de répondre à votre lettre ce matin, et nous sommes heureux d'y répondre sans délai. Nous avons eu beaucoup d'occasions de juger des machines à coudre de différentes fabriques, et sans vouloir décourager aucun autre fabricant désireux de perfectionner ses machines, nous pouvons dire que la machine à coudre WANZER est la meilleure que nous ayons jamais essayée.



TROIS-RIVIERES 4 Decembre 1882

A nos abonnés.

Nous prions ceux de nos abonnés auxquels nous avons expédié des comptes d'abonnement, de vouloir bien nous faire parvenir ce qu'ils nous doivent, par lettres enregistrées, sous le plus bref délai.

LE SORT EN EST JETE !..

M. Mousseau, nous assure-t-on, aurait décidé, dans sa grande sagesse, de convoquer les chambres pour la fin de janvier avec la résolution de se présenter devant les représentants du peuple avec son ministère tel qu'il est actuellement constitué.

Nous n'avons pas à donner de conseils au chef du ministère, parce que nous ne sommes pas dans ses secrets, et que du reste, nous ne tiendrions pas à aviser un homme public qui semble avoir la telle est la réflexion qui se présente de suite à notre esprit en face d; la rumeur qui circule et que nous venons de donner ci-haut.

Y a-t-il en des projets de coalition avec nos adversaires ?

Tout le monde l'affirme, mais nous sommes forcés de croire le contraire, après les affirmations suivantes du Courrier de St. Hyacinthe qui est rédigé, comme on le sait, par un membre du gouvernement Mousseau :

"Nous pouvons assurer qu'il n'est nullement question de coalition entre les chefs des deux partis. Si MM. Langelier et Mercier croient que la politique de M. Mousseau est bonne, ils ont toute la facilité possible de le suivre. S'ils ne veulent soutenir le premier ministre que pour monter les degrés du pouvoir, ils perdront leurs peines, car nous sommes loin de croire que leur ambition sera satisfaite sous ce rapport. M. Mousseau qui est maintenant à la tête de son parti n'ira pas se suicider politiquement pour leur faire plaisir; il triomphera avec ses amis ou succombera avec eux.

Dans le parti conservateur on a donc tort de croire à ces rumeurs, car elles n'ont pas leur raison d'être, et nous serions fort surpris si nos événements venaient démentir nos paroles."

Il est donc entendu qu'il n'y aura pas de coalition et que La Concorde et La Tribune peuvent en faire leur deuil.

Mais est-ce à dire, pour tout cela que nous soyions satisfait du régime actuel ?

Certes non. Et sous peine de passer pour manquer de discipline, nous ne cessons de protester contre l'existence de l'administration actuelle, tant qu'elle ne nous aura pas donné plus de garanties d'honnêteté. Le mot peut paraître un peu dur, mais il n'est que l'expression du sentiment public.

En effet, comment croire à la bonne volonté d'un gouvernement, quand celui-ci nous arrive à l'improvvis, sans même crier gare, portant armé de toutes pièces comme d'habitude du corbeau de Minerve.

Quelle confiance peut nous inspirer ce nouveau chef d'un gouvernement—peut-être bien disposé, si l'on veut—mais complètement ignorant de notre politique provinciale, par le fait même dans l'absolue nécessité de se laisser guider par des influences occultes qui nous ont créé la position que l'on sait ?

Comment—pour nous particulièrement,—qui représentons les intérêts du district de Trois-Rivières—aller ainsi de gaieté de cœur nous jeter dans les bras d'un premier ministre qui oublie les plus simples égards à notre adresse en allant offrir un portefeuille à M. Starnes, la plus sublime personnification des girouettes politiques qui existent sous la calotte des cieux et qui ne refusera jamais le plus petit accès que l'on voudra bien lui donner au picotin ?

Que l'on n'aille pas croire cependant que nous aurions été prêt à accepter le ministère Mousseau, sans M. Starnes. Non, sans doute. Eliminons M. Starnes, et il restera encore bien des réformes à faire dans son organisation qu'il serait inopportun de signaler aujourd'hui.

Pour toutes les raisons que nous venons d'énumérer ci-haut, il reste un fait avéré et qui surprendra tout le monde, c'est que le gouvernement Mousseau, étant donné la faiblesse de sa constitution, ou plutôt son défaut de conformation, ait le triste courage de reconstruire les chambres dans ces conditions lamentables.

Et l'avenir ? L'avenir pour lui n'est pas rose et nous serons édifié avant peu sur ce qu'il lui ménage.

Le desaveu.

Des circonstances indépendantes de notre volonté, ne nous ont pas un seul mot au sujet du desaveu des chartes de chemins de fer accordées par la législature du Manitoba à certaines compagnies.

Lors de la vente du chemin de fer du Pacifique canadien à un syndicat, le gouvernement de Sir John s'engagea envers la compagnie à lui donner le monopole exclusif de la construction des voies ferrées dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

A sa dernière session, la législature du Manitoba incorporait une compagnie qui se chargeait de construire une voie ferrée qui serait connue sous le nom de "chemin de fer d'Emerson et du Nord-Ouest."

Sur les représentations du Syndicat du Pacifique canadien, le gouvernement a été forcé de désavouer cet acte et l'on voit, de suite, la tempête que ce désaveu a soulevé au Manitoba.

La législature a été immédiatement dissoute et des nouvelles élections ont lieu incessamment pour permettre à une nouvelle chambre de passer une loi absolument identique à celle qui vient d'être désavouée.

Nous ne voulons pas ici faire le procès du gouvernement, ni celui de la législature du Manitoba; mais il nous sera bien permis de regretter que le syndicat soit en possession d'un privilège aussi exorbitant, aussi exclusif, privilège qui force le gouvernement à créer un précédent, non-seulement dangereux pour le Manitoba, mais pour toutes les provinces du Dominion. Que résultera-t-il de cet imbroglio ?

Nos renseignements ne vont pas jusque-là et nous n'avons pour nous édifier sur la position que des rumeurs assez vagues et nullement autorisées.

Ainsi, l'on dit par exemple, que Sir John offre au syndicat du Pacifique pour l'engager à se désister de son privilège un nouvel octroi de cinq millions d'acres de terres, ce qui représenterait pour la com-

pagnie une valeur d'à peu près dix millions de piastres, et que celle-ci est prête à accepter ce joli cadeau.

D'un autre côté, l'on assure que le syndicat tient mordicus à garder sa charte entière, telle qu'il l'a reçue, afin de s'éviter une concurrence ruineuse, qui lui enleverait le trafic au profit des voies ferrées des Etats-Unis.

Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons nier que la crise soit sérieuse, si sérieuse même, que le premier ministre a cru devoir adresser la lettre suivante au maire de West Lynne, Manitoba, en réponse à une protestation d'un certain nombre de résidents de cette localité contre le désaveu de l'acte de la compagnie du chemin de fer d'Emerson et Nord-Ouest.

Voici cette lettre dont nous empruntons la traduction à La Minerve :

Cher monsieur, J'accuse réception d'une lettre signée de vous et d'un certain nombre de résidents de West Lynne, dans laquelle vous vous opposez au désaveu de l'acte de la compagnie du chemin de fer d'Emerson et du Nord-Ouest. Vous avez dû remarquer que depuis la transmission de votre lettre, le gouvernement a cru de son devoir, dans l'intérêt de la Confédération, de désavouer la charte de ce chemin de fer. Il n'avait pas d'autre ligne de conduite à adopter.

Nous avons obtenu, avec beaucoup de difficultés, l'aide de capitalistes énergiques pour construire sur le territoire canadien, une voie ferrée qui relie les deux océans.

Le syndicat s'est chargé de cette entreprise gigantesque, sur la promesse formelle qui lui a été faite qu'on ne détournerait pas le trafic de sa ligne au profit des Américains. La population de Manitoba et du Nord-Ouest a salué ce contrat comme étant un grand bienfait pour elle, et une chose essentielle à sa prospérité. Il serait de la plus grande injustice, maintenant que le syndicat a engagé d'énormes capitaux dans la construction de ce chemin de fer, et qu'il a fait un grand nombre de dépenses, de le laisser tomber en désuétude, et d'agir ainsi serait lui donner une raison légitime d'abandonner cette partie de sa ligne qui est la plus difficile et la plus dispendieuse, celle qui s'étend de la Baie du Tonnerre au lac Nipissing. Le parlement fédéral n'eût jamais consenti à voter la somme d'argent considérable et l'octroi en terres qu'il a votés, n'eût été l'assurance que la ligne serait construite, d'une extrémité à l'autre, sur le territoire canadien.

Je n'ai aucun lieu de douter que la ligne du chemin de fer de colonisation de Manitoba et du Sud-Ouest sera construite en temps et lieu, et que la convention passée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et la ville d'Emerson sera remplie. Je crois, au contraire, que ces deux entreprises finiront par être menées à terme. On ne peut tout faire dans une année. Tout ce qu'il faut, c'est un peu de patience, et je suis convaincu que Manitoba et le Nord-Ouest en général auront des facilités de chemin de fer égales à celles que possèdent les vieilles provinces.

Je suis, cher monsieur, Votre obéissant serviteur, JOHN A. MACDONALD. ANDREW J. SIMPSON, West Lynne, Man.

ACTUALITES.

—Le terme de la Cour d'Assise à Trois-Rivières qui devait s'ouvrir le 2 janvier est reculé, par proclamation émanée du ministère du Procureur-général, au 12 janvier.

Messieurs Champagne et Cornélius, avocats, ont reçu instruction de contester l'élection de M. de Beaujeu dans le comté de Soulanges.

La pétition alléguant corruption par le candidat lui-même et par ses agents et de plus réclame le siège pour M. Bain, le candidat défait.

M. Morris, de la société Knipple et Morris, qui a construit des cale-sèches à Lévis, Québec et Esquimalt, est en voie d'en bâtir une quatrième à Halifax.

Cette cale-sèche sera de soixante pieds plus longue que celle de Lévis et sera toute construite en granit.

Pour l'information des personnes qui ont des enfants au collège de Ste.

Anne de la Pocatière, nous dirons qu'il n'y a pas un seul cas de fièvre dans le collège. La nouvelle donnée par quelques journaux que les fièvres jaunes avaient été transportées à Ste-Anne et à l'Islet par des personnes venant des Etats-Unis, ont donné à quelques parents des craintes qui heureusement ne sont pas fondées. L'état sanitaire du collège est parfait.

Le Père Martinet O. M. I, de Paris, assistant-supérieur général de l'ordre des Oblats, est en ce moment à Ottawa. Il est chargé de visiter les diverses maisons de l'Ordre des Oblats en Amérique. Il revient de la Colombie Britannique et lorsque sa mission sera terminée en Canada, il se rendra au Texas.

La chambre des députés, à Paris, a voté, hier, le budget de la marine. L'amiral Jauréguiberry a annoncé qu'il présenterait bientôt un projet de loi pour fortifier le protectorat français sur le Tonquin.

On a aussi annoncé que M. De-Brazza sera probablement nommé gouverneur de Gaton.

On signale de Tunis, la publication prochaine d'un journal quotidien français qui portera le titre de Courrier de la Tunisie, et qui aura pour programme la défense des intérêts français dans la Régence.

Lord Dufferin, notre ex-gouverneur-général, attire l'attention du monde entier. Nous avons déjà reproduit ce que disait de son talent diplomatique les principaux journaux de Paris. Il ne restait que le témoignage du Monitor Universel, qui s'exprime ainsi sur le passage de Lord Dufferin en Turquie.

Nos voisins savent, et nous constatons avec eux que leur représentant à Constantinople a été assés fort pour tenir en échec la Porte et la coalition Allemande. Abdul-Hamid et M. le prince de Bismarck, l'Italie et l'Autriche de telle sorte que là où le cabinet de Berlin poussait à une intervention européenne, puis à une intervention turque, il n'y a eu en réalité qu'une intervention anglaise. Or, cette dernière intervention n'a valu jusqu'ici, au cabinet de Londres que des compliments et des félicitations; tout le monde s'en applaudit, ou s'y résigne; voir à cet égard per-son-

Le même journal nous laisse entendre que l'envoi de Lord Dufferin en Egypte, après les services qu'il a rendus à son pays, équivalait à une prise de possession politique de la vallée du Nil par l'Angleterre.

La reine Victoria, impératrice des Indes, ne saurait se dépeindre pour aller chercher les ovations de ses nouveaux sujets; mais elle sera remplacée, momentanément au Caire par un homme politique de l'importance et de l'état de Lord Dufferin, qui a déjà exercé les hautes fonctions de vice-roi du Canada, et qui, en sa qualité d'ambassadeur auprès du sultan, jouit de la part des prérogatives souveraines. Il n'y a donc pas d'utilité à savoir quel genre d'affaires spéciales a pu attirer lord Dufferin en Egypte. Nous voyons sans autres explications ni commentaires plus l'Egypte sous le protectorat britannique.

MM. Edouard Guibault, maire de Joliette, et M. J. N. McConville, avocat, ont été mis en nomination hier. La votation aura lieu le 7 du courant.

La législature provinciale s'ouvrira le 18 de janvier.

Le Parlement fédéral sera probablement convoqué pour la fin de janvier ou le commencement de février.

Avis est donné dans la Gazette Officielle qu'une demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour instituer légalement la communauté appelée "Les Dominicains ou Frères-Prêcheurs, de la province de Québec."

M. M. H. Gault vient de se retirer de la compagnie du chemin de fer du Nord. Il a vendu toutes ses parts à M. Sénécal.

Le Canadien dit que la détermination de M. Gault doit être attribuée à la mauvaise administration du chemin.

Nous apprenons avec douleur la mort de Mme Masson, mère de l'ex-ministre de la milice arrivée à Terrebonne jeudi dernier.

Nous avons annoncé comme rumeur dans notre dernier numéro la nomination de M. Dorion, de St. Ours, au Conseil Législatif, en remplacement de P. E. Roy décédé. Nous sommes heureux de constater que cette rumeur est confirmée, car le nouvel élu est en tout qualifié à la

haute position auquel il est appelé. C'est en dotant le Conseil Législatif d'hommes de cette capacité que l'on augmentera son prestige et que l'on convaincra le public de la nécessité de le conserver.

La cour de révision de Québec a fixé à jeudi dernier les jours d'audition pour les trois causes qui suivent :

Montmagny—Hon juges Routhier, Plamondon, Angers, 11 décembre. Kamouraska—Hon. juges Casault Bourgeois, Allyn, 15 décembre. Nicolet—Hon. juges Caron, Bourgeois, Cimon, 16 décembre.

L'on dit qu'il est entendu que la dernière visite de M. Sénécal à Ottawa était de s'assurer la subvention de \$50,000 promises par le gouvernement à toute compagnie qui établirait une ligne de vapeurs régulière et hebdomadaire entre le Havre et le Canada.

La population d'Ontario et surtout celle de Toronto, sont de beaucoup en avance de la nôtre, comme éducation, tout le monde a lu cela dans le Globe. Une école des Arts et Métiers vient d'être ouverte à Toronto, et à la séance d'ouverture, on a eu la preuve que nos voisins n'ont plus rien à apprendre.

Il y avait seulement TROIS élèves. Des personnes de bonne foi, mais mal informées, pourraient croire que le chiffre est plutôt une preuve de l'ignorance de la nécessité de l'éducation, mais.....

M. Pamphile Lemay, bibliothécaire de l'assemblée législative de Québec, est parti vendredi pour New-York.

M. Lemay, doit faire l'acquisition de plusieurs volumes précieux sur l'Amérique du Nord qui seront vendus à New-York dans un grand encan public.

—Le dernier candidat pour la mairie à Montréal est l'échevin McShane.

La Concorde déclare d'un ton fort indigné que M. Chrysostôme Langelet, sympathiques qui ont paru dans ses colonnes contre la Patrie. A la lire, on pourrait croire qu'en agissant ainsi, M. Langelet eût fait un acte infamant. Le ton de la Concorde est propre à laisser à supposer qu'elle regrette les compliments fort épiques qu'elle a décernés à M. Beaugrand.

D'un autre côté, la Patrie annonce qu'elle connaît l'auteur de ces charmantes épitres, mais pas plus que la Concorde, elle n'ose le faire connaître. Serait ce l'ex-orateur Turcotte qui déclare ainsi que M. Beaugrand est une nuisance pour son parti? La parole est aux intéressés.

Tous nos confrères de la presse dit Le Courrier de Canada recevront sous peu une circulaire signée par les rédacteurs et propriétaires des journaux de Québec, au sujet de l'Association des journalistes de la Province. Nous les prions de répondre au plus tôt aux demandes qui leur seront adressées. La question est importante, et le temps presse, car il faudra procéder avant le 1er janvier, époque où les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur accorderont ou n'accorderont pas leurs faveurs aux journalistes.

Un correspondant du Journal de Québec qui signe "Sans-Cire" s'exprime ainsi au sujet des derniers examens du service civil, qui, nous a-t-on dit, n'ont pas été à la hauteur de ce que l'on en entendait :

J'ai subi mon examen pour entrer au parlement, à Ottawa, comme employé civil, et j'ai été refusé.

Il paraît que je n'ai pas répondu pertinemment et congrument. A la question : quels ont été les cinq plus grands personnages du temps de Louis XIV, j'ai répondu :

Le grand roi, ses deux femmes et deux autres personnes qu'il a honorées d'une amitié toute particulière ; Ou dans l'art de faire la guerre et de tuer des gens : Condé, Turenne, Louvois, Duquesne et Villars ou Catinat, à volonté ; Ou dans l'éloquence : Bossuet, Fénelon, Mascarou, Bourdaloue et Massillon ; Ou dans les lettres : Chapelain, Boileau, Racine, Lafontaine et Molière ; Ou dans l'opposition d'alors : Pascal, Arnault, la mère Eugénie Fontaine, St-Cyran, Fénelon ; Ou dans l'administration des affaires : Mazarin, Colbert, Fouquet,

Lamoignon, Tellier ; Ou dans les beaux arts : Le Nôtre, Le Poussin, Vestris, Lebrun, Mansart ;

Ou dans les mémoires : De Retz, St. Simon, madame de Lafayette, LaRochehoucault, Lallement, de Réaux.

A la question : quelle est la principale cause de la Révolution française ? J'ai dit résolument : " De ne pas avoir assez lu la Vérité "

A celle-ci. Qui a découvert le Canada ? Sais pas.

Des sauvages probablement, puisqu'il en était tout peuplé lorsque les Européens y abordèrent au seizième siècle.

" Et les défauts de Louis XIV ? " Perruque trop grosse et trop frisée, parler gras, trop pléthorique, attaqué de la goutte, s'impatiant contre son cocher.

" Les qualités " ? Savoir son monde, récompenser le mérite et s'entourer d'hommes dont le nom vivra aussi longtemps que la France.

Cette réponse fut trouvée trop monarchique.

Quand on me demanda ce que c'est qu'une latitude : j'ai hardiment répondu : faire une question aussi sottise.

Vous verrez la suite de mes réponses une autre fois.

—Lors des dernières élections fédérales, monsieur Philéas H. Corriveau, étudiant en droit, de Québec, s'était permis dans deux discours prononcés à l'ancienne-Lorette, de lancer une accusation grave contre l'honorable ministre de la milice ; ce dernier a sommé M. Corriveau de produire ses preuves. Ayant reconnu la fausseté de ses renseignements et la mauvaise foi de ceux qui les lui avaient procurés, M. Corriveau a eu le courage et le bon esprit, non seulement de signer une rétraction, mais aussi de faire lui-même une réparation d'honneur à une assemblée publique tenue à l'endroit où il avait lancé l'accusation.

La cour d'appel s'est ouverte samedi matin à Québec sous la présidence du juge-en-chef Dorion. Forment aussi partie du tribunal les hon. juges suivant : Cross, Baby, Ramsay et Trepoit.

PROJETS FINANCIERS.

Nous lisons dans Le Courrier de Montréal la traduction suivante d'un article du correspondant parisien du Herald auquel nous laissons la responsabilité des nouvelles qu'il nous donne :

Le correspondant parisien du Herald dit que M. Sénécal et ses amis ont lancé sur le marché de Paris une circulaire relativement à la formation d'un puissant syndicat. Cette nouvelle société se fusionnerait avec la compagnie propriétaire actuel du chemin de fer du Nord et la compagnie du Richelieu, et s'engagerait à compléter la voie ferrée jusqu'à Tadoussac.

Pour arriver à ce résultat, on émettrait des obligations pour un emprunt de \$8,300,000 à un intérêt de 5 p. c. avec un fonds d'amortissement de un p. c.

L'actif de la nouvelle compagnie est décrit comme suit :

Table with financial data: Balance due au gouvernement sur le chemin de fer du Nord \$3,500,000; Extension du chemin jusqu'à Tadoussac 1,500,000; Pour compléter le loop-line à Trois-Rivières, l'embranchement des Piles et établir un système de navigation sur le Saint-Maurice 140,000; Pour redresser et améliorer la voie à Québec 250,000; Augmentation du matériel 350,000; Pour établir des connections avec le Grand-Tronc 650,000; Ave. l'intercolonial 250,000; Acquisition de la Cie Richelieu 1,600,000; Total \$8,300,000.

Pour garantir cet emprunt le prospectus offre d'hypothéquer les propriétés suivantes :

Le chemin de fer du Nord qui a coûté au gouvernement \$9,143,395; La Cie Navigation Richelieu et Ontario 1,600,000; Les travaux projetés 5,465,000; La somme payée sur le chemin de fer du Nord 500,000; Les dettes de la ville de Québec 600,000; Les terres octroyées pour la ligne de Québec à Tadoussac [500,000 acres à \$2 l'acre] 1,000,000; Total \$16,108,395.

La chapelle du Sacré-Cœur au Collège Joliette.

La ville de Joliette, remarquable déjà par ses édifices religieux et civils, vient de s'enrichir encore d'un nouveau monument.

C'est l'image du Sacré-Cœur qui, entourée d'un nimbe éclatant, s'élève dans les airs à une hauteur de 110 pieds, elle domine une chapelle dont la construction récente a été une œuvre vraiment extraordinaire.

Les Directeurs du Collège Joliette se trouvant dans la nécessité d'effectuer d'importantes modifications à leur établissement, concurrent le dessein de remplacer l'ancienne chapelle par un sanctuaire plus digne du culte divin et consacré d'une manière spéciale au Sacré-Cœur de Jésus.

En veut-on la preuve ? Nous la donnons de suite en disant que cette maison demande incessamment les services de 25 couturières de PREMIÈRES CLASSES.

MM. Dion & Lord prennent occasion pour donner avis aux personnes qui ont le désir de s'assurer un palat d'hiver, dans le goût distingué dont ils ont la spécialité, de faire leurs commandes de suite, leurs ateliers étant encombrés.

C'est aujourd'hui que se donne à l'Hôtel-de-Ville la représentation extraordinaire de New-Magdalen, une des meilleures pièces de Wilkie Collins, qui est déjà l'auteur de tant de magnifiques créations littéraires qui lui ont valu la traduction dans toutes les langues.

Ce grand drame est interprété par une troupe sans rivale, nous avons nommé les artistes que dirige avec tant de talent M. E. A. McDowell, un artiste lui-même, si bien secondé par sa jolie femme, antrefois Melle Fanny Reeves.

Remarquons-le bien, nous applaudirons ce soir, non pas des comédiens de contrebande, comme il nous en vient trop malheureusement si souvent, mais de véritables artistes, marqués au cachet du bon goût et doués des qualités qui font les étoiles de la scène.

me par le passé le Sacré-Cœur inspirera aux âmes dévouées, qui ignorent encore ces merveilles, la résolution de participer à une œuvre qui lui est si manifestement agréable.

A cette promesse émanée de la bouche même du Sauveur, et qui s'fit à elle seule pour déterminer les âmes dévouées et croyantes, vient s'ajouter encore l'approbation formelle de l'Eglise.

Tel en est en peu de mots l'histoire de cette œuvre qu'il a plu au Sacré-Cœur de bénir. Que les âmes pieuses, qui ont participé à l'œuvre ou qui désirent y participer, s'unissent pour exalter les bienfaits de Jésus et lui adresser leurs actions de grâces !

UN AMI DU SACRÉ-CŒUR, Novembre 1882 (1) Déjà dix généreux donateurs ont souscrit pour faire placer chacun une verrière en l'honneur du Cœur de Jésus.

Notes Locales.

Nous sommes heureux de constater que la maison Dion & Lord, dont nous avons eu très-souvent l'occasion de dire beaucoup de bien, est nécessairement obligée d'augmenter le chiffre de ses affaires.

Le Renouateur des cheveux, de Hall Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal.

Le strop des Enfants du DR. COUDRE.—Supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants.

CONSERVEZ LA SANTÉ DE VOS ENFANTS. L'agent de la compagnie du Richelieu a eu la bonne idée de faire enlever, sur le boulevard, cette jolie clôture en planches non blanchies, faisant le désespoir des nombreux promeneurs qui vont tous les jours admirer la beauté de notre fleuve.

La bordée de neige de vendredi, quoique légère, nous a valu samedi un abondant marché.

ON DEMANDE Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

Les bateaux-passeurs, Le Bourgeois et le Laval, ont pris leurs quartiers d'hiver vendredi dernier.

On n'accorde plus de billets de retour sur la ligne du chemin de fer du Nord et les prix de passage sont augmentés du double.

Les exercices des Quarante-Heures sont commencés à la cathédrale, hier matin, et se continueront jusqu'à demain pour se faire ensuite à l'église paroissiale.

C'est Mgr. Laflèche qui a officié à la cérémonie de l'exposition du St. Sacrement.

Jeune homme ne perdez pas courage. Il y a encore de l'espoir. Le traitement des Nerfs et du Cerveau du Dr. E. C. West vous guérira.

Vendu à Trois-Rivières par MM. Hörner et Williams, seuls agents à Trois-Rivières.

M. J. H. Metcalf, membre du Parlement pour la cité de Kingston, Canada, est un des hommes des plus marquants et des plus influents du Dominion.

UNE CARTE. A tous ceux qui souffrent de douleurs et de indispositions de la jeunesse, faiblesse de nerfs, vieillissement prématuré, perte de la virilité, etc.

MARIAGE. A Montréal, à l'église St. Jacques, le 27 novembre, M. Pierre Villeneuve, tailleur, conduisait à l'autel Madeleine Malvina Terrien.

Le Renouateur des cheveux, de Hall Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal.

CONSERVEZ LA SANTÉ DE VOS ENFANTS. Le strop des Enfants du DR. COUDRE.—Supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants.

AVIS. LE Sousigné donne avis par le présent qu'il ne sera responsable d'aucunes dettes ou transactions d'affaires faites en son nom sans un ordre écrit de sa part.

ON DEMANDE Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

HOTEL-DE-VILLE.

Un soir seulement.

LUNDI 4 DECEMBRE

RÉ-APPARITION DE FANNY REEVES SUPPORTÉE PAR E. A. McDOWELL.

Compagnie Dramatique de première classe dans laquelle apparaîtra le jeune et éminent acteur, M. J. H. Gilmour, dans le magnifique drame intitulé: "NEW MAGDALEN"

PRIX D'ADMISSION: Sièges réservés... 50 cts. Parterre... 35 " Galeries... 25 "

Billets en vente au magasin de MM. Hörner & Williams où l'on peut aussi réserver des sièges.

\$500 de récompense

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation ou que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie de Dr. West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions.

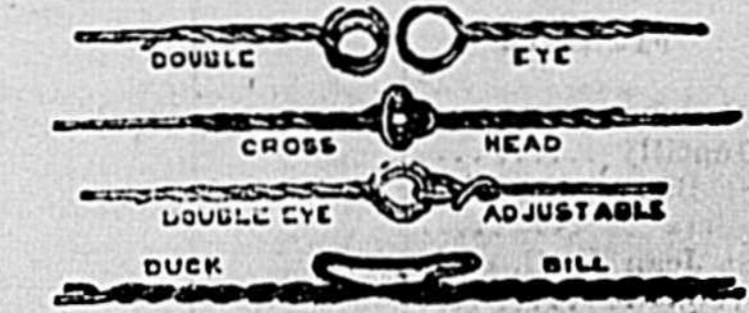


La Santé c'est la Richesse.

DR. E. C. WEST'S NERVE AND BRAIN TREATMENT: Un spécifique pour l'hystérie, le Vertige, les convulsions, le Mal de tête Nerveux, la Dépression Mentale, la Perte de la Mémoire, la Sperte atrophie, l'Impotence, les Emissions involontaires, la Vieillesse Précoce, etc.

CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin, retiré de la pratique, ayant reçu des mains d'un missionnaire de l'Inde Orientale la composition d'un remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la consommation, des bronches, du catarrhe de l'Asthme et de toutes les affections de la gorge et des p. mous, aussi pour la guérison positive et radicale de toute débilité générale et des maladies Nerveuses, etc.



COOPER FAIRMAN & CIE. MONTREAL Fabricants de Liens en Fil d'Acier Brevetés pour le Foin.

DEMANDEZ LES CIRCULAIRES. Trois-Rivières, 29 sept. 1882.

W. C. PENTLAND AGENT-GENERAL

Assurance contre le Feu No. 14 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

QUEEN'S INS. CO. Capital: dix millions de Dollars, (\$10,000,000.) ROYAL OF ENGLAND Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000.) BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporé en 1833) Capital deux millions de Dollars (\$2,000,000.)

LE COURRIER DES ETATS-UNIS QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-AMÉRICAINES 10 BARCLAY STREET, NEW-YORK. 52me Année. CONDITION D'ABONNEMENT: Edition Quotidienne, port compris... Un an... \$12.00 6 mois... \$6.30 3 mois... \$3.40

Hotel St. James



La société connue sous le nom de JOS. RIENDEAU & CIE. a l'honneur d'informer le public que le magnifique Hôtel connu sous le nom de ST. JAMES HOTEL

et dont la popularité va toujours croissant, vient de subir de grandes améliorations dans les derniers goûts, ce qui le met sur un pied d'égalité avec les principaux établissements, en ce genre, sur le continent américain.

Hotel Canada



No. 17, Rue St. Gabriel, Montréal. RAPIN & PIUZE, PROPRIETAIRES.

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

NO. 10 RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Nous lisons sous ce titre dans le Courrier de St Hyacinthe le compte rendu suivant qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs de la campagne :

C'est un véritable plaisir pour nous de constater avec quel succès a eu lieu l'organisation de la nouvelle société d'industrie laitière de la province de Québec. L'assemblée qui s'est tenue en cette ville, le 28, était nombreuse et composée de fabricants de beurre et de fromages venus de toutes les parties de la province. Sur vingt districts judiciaires, quinze étaient représentés, et il n'y avait que les plus éloignés, tels qu'Ottawa, Saguenay, Gaspé, Rimouski et Sherbrooke qui n'avaient point de membres.

Le ministre de l'agriculture à Québec, l'hon. M. Dionne, avait un représentant dans la personne de M. Lesage, assistant ministre de l'agriculture et des travaux publics.

Les séances qui ont eu lieu mardi et mercredi ont été suivies avec beaucoup d'intérêt par les nombreux représentants de l'industrie laitière et les discussions qui se sont faites ont été fort instructives.

Un projet de constitution et des règlements ont été adoptés par l'assemblée, dans la journée de mardi, et le soir, trois beaux discours ont été prononcés par MM. Lesage, En. Barnard et S. M. Barré.

Dans le cours des débats de l'après-midi, M. Jocelyn, de St. Denis de Kamouraska, avait donné des renseignements pleins d'intérêt sur la fabrication du fromage de lait écrémé, et M. Scott, de la maison Ayer & Co., avait aussi donné des conseils pratiques sur la fabrication du fromage.

Les élections ont eu lieu avec une parfaite unanimité.

Mercredi matin, M. Misael Archambault a donné le résultat d'expériences qu'il a faites pour la fabrication du fromage de Gruyère et d'autres espèces, et ses remarques ont été fort appréciées.

M. L. A. Laforce de son côté a lu un travail consciencieux sur la fabrication du fromage, et les procédés de la convention ont pris fin.

Voilà donc la nouvelle société organisée. Il incombe maintenant au bureau de direction de la faire fonctionner avantagement, et c'est pour lui une tâche pleine de responsabilité.

Les attributions de cette société sont des plus étendues. Elles concernent la partie la plus importante de l'industrie agricole et les mesures qui seront prises influenceront nécessairement sur l'avenir de l'agriculture.

Aussi les nombreux représentants de l'industrie laitière, présents à St. Hyacinthe, méritent-ils des félicitations pour être venus de bien loin, pour plusieurs d'entre eux, au prix de sacrifices pécuniaires assez considérables, afin de prendre part aux délibérations, puiser de nouveaux et utiles renseignements sur la fabrication du beurre et du fromage, et témoigner leur sympathie en faveur d'une œuvre grande en elle-même et d'un intérêt national.

Dans l'assemblée on a exprimé le regret de voir que la population agricole anglaise de la province n'était pas représentée et avait paru se tenir à l'écart du mouvement. Nous pensons bien que cette abstention n'est que momentanée,

Chose fort singulière aussi, la presse de Montréal ou d'ailleurs n'était nullement représentée dans cette grande et importante assemblée. Nos confrères de la métropole commerciale ont coutume de mieux comprendre leur devoir.

Quoiqu'il en soit, cette réunion aura d'excellents résultats et nous souhaitons à la société d'Industrie laitière tout le succès qu'elle mérite.

La Société d'Industrie laitière compte déjà cent sept membres qui se répartissent comme suit par districts.

Arthabaska, 3 Bedford, 1 Beauce, 5 Chicoutimi, 1 Beauharnois, 1 Joliette, 3 Iberville, 2 Kamouraska, 4 Montréal, 21 Montmagny, 1 Québec, 2 Richelieu, 9 Terrebonne, 2 Trois-Rivières, 2 St-Hyacinthe, 50 ; Membres 107.

Voici les noms des membres présents à l'assemblée répartis par districts :

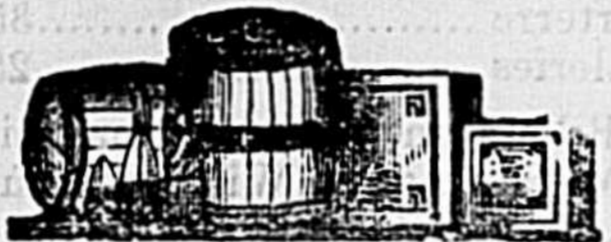
L. R. Authier, Arthabaska. Fred. Ledoux, Bedford. S. M. Barré, Beauce. Firmin Paradis, do ; Jos Lambert, do ; S. Fortin, Chicoutimi. Alex. Mallette, Beauharnois. Ed. Desmarais, Joliette. A. Riopel, do ; H. Riopel, do ; Frs. Gendron, Kamouraska. J. M. Jocelyn, do ; Jos. Gendron, do ; F. X. Paradis, Iberville. Stan. Richardson, do ; P. A. Gendron, Montréal. Téléphore Brando ; E. A. Barnard, do ; A. Chicoine, do ; Jos. Rémy, do ; Jos. Painchaud, do ; John H. Scott, do ; W. W. Pickett, do ; Jos. Pelletier, Montmagny. S. Lesage, Québec. Saul Côté, do ; J. Cormier, Richelieu. H. Beaudry, Terrebonne. G. Caron, Trois-Rivières. Victor Gareau, St-Hyacinthe. L. A. Gareau, père, do ; L. A. Gareau, fils, do ; Chs. Racine, do ; Misael Archambault, do ; Alfred Archambault, do ; Damase Flibotte, do ; N. S. Valcourt, do ; Hubert Gingras, do ; Anthime Robert, do ; J. Brodeur, do ; E. Dufault, do ; Louis Tellier, do ; Jos. Brodeur, do ; Louis Voghel, do ; J. H. L. St-Germain, do ; Jos. Pilon, do ; Cléo. Blanchette, do ; Louis Gariépy, do ; L. A. Laforce, do ; A. F. Barré, do ; Louis Brousseau, do ; W. Lamothe, do ; Michel Dumaine, do ; Jean-Bte Phaneuf, do ; Treflé Durocher, do ;

Les élections ont donné le résultat suivant :

L'hon. M. de LaBruère, Président ; M. Ed. A. Barnard, Vice-Président ; M. de LaBroquerie Taché, Secrétaire-Trésorier. Directeurs : M. l'abbé Daigneault, district de Montréal ; M. Hector Beaudry, Terrebonne ; M. A. Riopel, Joliette ; M. Chs. Blondeau, Kamouraska ; Geo. Caron, Trois-Rivières ; Saül Côté, Québec ; S. Fortin, Chicoutimi ; L. M. Blondin, Richelieu ; Jos. Pelletier, Montmagny ; H. J. Duchesnay, Beauce ; Fulgence Préfontaine, Arthabaska ; F. Ledoux, Bedford ; M. Archambault, St-Hyacinthe ; A. Mallette, Beauharnois ; J. A. Paradis, Iberville.

PHI. GRAVEL
Courtier de Douane
TROIS RIVIERES.

M. GRAVEL a l'honneur d'informer ses amis nombreux et le public généralement qu'il est prêt à occuper de toutes les consignations des Etats-Unis qu'on voudra bien lui confier. Il espère par sa ponctualité à remplir les devoirs de cette charge mériter le patronage public.
PHI. GRAVEL.
Trois-Rivières 14 déc. 1881.



EPICERIES
Au splendide Magasin de
THOS. BOURNIVAL
Marchand de Gros et de Détail.
RUE DES FORGES NO. 46.

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie,

VINS, LIQUEURS,
de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'en couragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et soussigné sollicite de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL,
Marchand-Epicier.
Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.



Bureau de Poste
DE
TROIS-RIVIERES
8 Décembre 1881.

MALLES	ARRIVÉE	LOTURE
PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.		
Montréal et Ouest Yamachiche	6 30 P. M.	12,30 P. M.
Rivière-du-Loup .. Maskinongé, Berthier et Sorel		
MALLE DE NUIT. Québec, Montréal et Ottawa.	8 00 A. M.	8 00 P. M.
PAR GRAND-TRONC		
Eta's-Unis	9 30 A. M.	12,30 P. M.
St. Grégoire		
Nicciot		
La Bale		
Arthabaska		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DE NORD Section Est		
Québec et Est	1 20 P. M.	5 30 P. M.
Yatican		
Champlain		
St. Anne de la Pé- rado etc. etc.		
PAR TERRE		
Bécancour	9 30 A. M.	11,00 A. M.
Gentilly		
St. Pierre les Bec- quets		
St. Jean D. C. et la rivière		
St. Maurice	12 Midi.	1 M.
St. Geneviève		
St. Narcisse		
St. Etienne	10,00 A. M.	11 30 A. M.
Shawenogan		
Valmont		
Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5,30 P. M.		
Les lettres enregistrées doivent être mallees 15 minutes avant le départ de chaque malle		
O. K. OGDEN, Maître de Poste Trois-Rivières 8 Décembre 1881.		

Aous ceux que ceci peut intéresser

Ceci est pour certifier que j'ai examiné la Bande Impériale du Prof. S. Y. Egan et je crois qu'elle prèterait ce que l'inventeur en dit.
1. Qu'elle maintiendra sa position selon le mouvement du corps.
2. Qu'elle empêchera la rupture de descendre.
3. Qu'elle peut-être portée sans inconvénient le jour ou la nuit.
4. Qu'elle a été ajustée sur un a rupture des plus graves et elle a donné entière satisfaction et je crois que c'est une des meilleures Bandes que aient encore été offertes au public
E. FERNON, M. D. M. C. C.
14 juin 1878 x 4

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIALE.

Le Prof Egan a fait une étude spéciale de la rupture, et ses talents distingués ont été couronnés de succès.
Sa longue et heureuse expérience a été la cause d'un grand nombre de guérisons chez les vieux et les jeunes. Il n'a jamais failli lors que le remède a été appliqué à temps.
A l'honneur de ce Monsieur nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat suivant, donné par un Monsieur de profession en faveur de la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans une autre colonne.
HAMILTON, 18 Juillet 1879.
14 juin, 1878 x 14 Août.

PHILIPPE LEBEVRE
BARBIER-COIFFEUR
(Successeur de M. Chs. Dion.)
NO. 42 RUE DU FLEUVE
TROIS-RIVIERES.

Atelier de première classe ; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public.
On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes.
Trois-Rivières, 1er Avril 1882.—1a.

A VENDRE.

25 lots de terre appartenant à M. Olivier Dostaler, de la paroisse de St-Maurice, Comté de Champlain.
CONDITIONS FACILES.

1. Trois magnifiques terres situées dans la paroisse de St. Maurice, comté de Champlain, contenant chacune trois arpents sur 20 arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.
2. Six terres situées dans la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons granges et autres dépendances dessus.
3. Dix lots de terre, situés en la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces lots sont situés à vingt-cinq arpents de la ligne des l'iles.
4. Cinq terres situées en la paroisse de Mont Carmel, comté de Champlain, contenant chacune, trois arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.
5. Une terre située en la paroisse des Trois-Rivières, sief Ste Marguerite, contenant quatre vingts arpents en superficie avec maison, granges et autres dépendances dessus. Cette terre a soixante arpents en culture et vingt arpents en bois de bout, appartenant et devant à M Joseph Dostaler.
Pour autres informations, s'adresser à MM. E. M. Hart et fils à Trois Rivières, ou à M Olivier Dostaler, à St. Maurice.
M. Dostaler offre aussi en vente 200 tonnes de foin.

ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS
AVOCAT.
(Ci-devant Magistrat de District)
TROIS-RIVIERES.
Bureau : Rue St. Joseph, No 28.
Résidence : Rue Notre-Dame (Est) No 95
CONSULTATIONS :
Au bureau, de 9 heures A. M., à 5 heures P. M.
A Domicile, de 7 à 9 hrs. P. M.,
6 Septembre, 1878

NARCISSE GRENIER,
AVOCAT
No 1 Rue des Champs.
En face du Palais de Justice
TROIS-RIVIERES

HEURES DE BUREAU. — De 9 heures A. M. à 5 heures P. M.
2 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST,
AVOCAT.
ARTHUR T. GENEST
ARPEUTEUR,
Bureau : No. 19 Rue des Champs
Trois-Rivières, 30 janvier 1879

A. L. DESAULNIERS,
AVOCAT,
Bureau et résidence, rue Hart.
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

H. G. MAILHOT,
AVOCAT,
Bureau : rue Bonaventure.
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

R. S. COOKE,
AVOCAT.
Bureau : Rue St Joseph
Trois-Rivières, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN,
AVOCATS,
Bureau : rue St. Joseph, maison de M. Dupoulin, ancien bureau de la Banque du Haut-Canada
Trois-Rivières, 1er Mai 1877

P. A. BOUDREAU,
AVOCAT,
Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE
AVOCATS,
Bureau : No. 19 Rue du Platon
Trois-Rivières 25 Juillet 1879

TURCOTTE & PAQUIN
AVOCATS.
Bureau : Rue des Champs, en face du Palais de Justice.
MM. Turcotte & Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

HONAN & DORION
AVOCATS
Bureau : Rue des Champs
Trois-Rivières, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU,
AVOCAT.
Bureau : rue des champs, en face du Palais de Justice.
Trois-Rivières, 1er mai 1877

ADRESSES D'AFFAIRES

LOTTINVILLE, & GUILLET.
AVOCATS
Bureau : Rue Bonaventure No. 8.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL,
AVOCAT
Bureau et résidence, rue Bonaventure.
Trois-Rivières 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS
AVOCAT.
Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS,
Bureau : rue des Champs, vis-à-vis la Cour Royale.
Trois-Rivières 1er mai 1877.

DR. H. THERIEN,
Bureau Rue 'St. Pierre No. 38, Maison pension de M. Dénéchaud.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

HECTOR TREPANIER
NOTAIRE,
Bureau : No 10 Rue Craig
Trois-Rivières, 16 Février 1881.

GEORGE E. HART
NOTAIRE.
Bureau : rue de Platon
Trois-Rivières, 1er mai 1881.

J. B. HOULISTON & CIE.
COURTIERS,
Bureau : Rue du Platon
Trois-Rivières, 1er mai 1877

GODFROY LASSALLE,
Inspecteur des Licences, Bureau : No. 28 Rue St. Joseph.
Trois-Rivières, 1er mai 1882

GEORGE BALCER.
Importateur et Commissionnaire, coin des rues Notre-Dame et Alexandre No. 132

A LOUER.
La maison No. 6 Rue St. Antoine.
S'adresser au Bureau du Constitutionnel.

La Virilite
COMMENT PERDUE,
COMMENT RECOUVREE.

Nous avons récemment publié une édition du **Dr. D. Culverwell's Celebrated Essay**. Essai Célébre du Dr. Culverwell, sur la guérison radicale et permanente (sans médicaments) de la débilité nerveuse, de l'incapacité Mentale et Physique résultant d'excès.

Prix : sous enveloppe cachetée, seules men 6 cents ou deux estampilles de poste.

Le célèbre auteur de cet admirable Essai démontre clairement, depuis trente ans d'expérience heureuse, que des cas alarmants peuvent être radicalement guéris sans l'usage dangereux de remèdes internes ou l'application du bistouri, offrant un moyen de guérison à la fois simple, certain et efficace, par lequel tout patient n'importe sa condition peut se guérir lui-même radicalement à bon marché.

Tous devraient prendre communication de cette annonce.

Adresses
The Culverwell Medical Co.
41 Ann. St., New-York
Post-Office Box 450—14-10-81.